

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES IFRS

Groupe ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

Le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 établis conformément aux Normes Internationales IFRS, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI (PWC Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Salah MEZIOU (Expert Partners).

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière
consolidée (Montants exprimés en
Dinar Tunisien)

		<u>Note</u>	<u>31 décembre 2021</u>	<u>31 décembre 2020</u>
<u>Actifs</u>				
Immobilisations incorporelles	A1		1 465 168	836 164
Immobilisations corporelles	A1		65 674 481	65 258 294
Immeubles de placement	A2		7 071 689	7 084 934
Droits d'utilisation	A1		821 285	1 043 472
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG	A3		63 095 836	61 990 496
Actifs financiers au coût amorti	A4		2 450 493	2 821 813
Actifs d'impôt différé	P4		2 311 872	4 358 771
Actifs non courants			142 890 824	143 393 944
Stocks	A5		94 691 496	83 376 923
Créances clients	A6		78 981 502	95 705 268
Actifs financiers au coût amorti (CT)	A4		749 000	807 489
Autres actifs courants	A7		8 083 106	6 261 460
Liquidités et équivalents de liquidités	A8		19 959 755	36 654 124
Actifs courants			202 464 859	222 805 265
Total des actifs			345 355 683	366 199 208

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de la situation financière consolidée
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves consolidées		117 852 225	119 158 002
Résultat consolidé		31 834 107	14 083 691
Total des capitaux propres consolidés	C1	179 686 332	163 241 693
Part des minoritaires dans les capitaux		1 633	1 654
Part des minoritaires dans le résultat		526	228
Total des intérêts minoritaires	C1	2 159	1 882
<u>Passifs</u>			
Emprunts	P1	4 251 780	10 714 855
Obligations locatives	P1	952 887	1 124 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite	P2	349 991	703 978
Provision pour risques et charges	P3	8 049 545	12 939 454
Passifs non courants		13 604 203	25 482 713
Dettes fournisseurs	P5	111 524 197	148 235 679
Passif d'impôt courant	P4	329 890	3 958 676
Autres passifs courants	P6	7 585 341	7 030 121
Emprunts et dettes financières	P1	31 056 341	16 824 426
Provision pour indemnité de départ à la retraite (CT)	P2	19 277	56 045
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	P7	1 547 943	1 367 973
Passifs courants		152 062 989	177 472 920
Total passifs		165 667 192	202 955 633
Total des capitaux propres et passifs		345 355 683	366 199 208

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat de résultat net consolidé
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

		<i>Note</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits issus des contrats avec les clients	R-1		538 114 892	448 683 874
Coûts des ventes	R-2		(446 032 620)	(364 186 502)
Marge brute			92 082 272	84 497 372
Frais de commercialisation et de distribution	R-3		(17 238 949)	(15 079 814)
Charges administratives	R-4		(26 359 401)	(33 561 685)
Autres produits	R-5		1 739 634	1 489 206
Autres charges	R-6		(7 439 484)	(928 915)
Résultat opérationnel			42 784 072	36 416 164
Produits financiers	R-7		5 368 241	1 185 833
Charges financières	R-8		(3 088 927)	(9 089 463)
Résultat financier net			2 279 314	(7 903 630)
Résultat avant impôt			45 063 386	28 512 534
Charge d'impôt sur le résultat	P-4		(13 228 753)	(14 428 615)
Résultat après impôt des activités poursuivies			31 834 633	14 083 919
Résultat net de l'exercice			31 834 633	14 083 919
Résultat consolidé de la période			31 834 107	14 083 691
Part des minoritaires dans le résultat de la période			526	228
<i>Résultat consolidé de base par action</i>			<i>1,061</i>	<i>0,469</i>
<i>Résultat consolidé dilué par action</i>			<i>1,061</i>	<i>0,469</i>

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des autres éléments du résultat global consolidé
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net de l'exercice		31 834 632	14 083 920
Autres éléments du résultat global			
Instruments de capitaux propres à la JV par le biais des AERG	C-1	6 105 340	(11 722 903)
Ecart actuariel (OCI)	P-2	504 278	(49 928)
Impôts sur les AERG	P-4	(2 387 600)	3 029 807
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Autres éléments du résultat global de la période consolidé, nets d'impôt		4 222 018	(8 743 024)
Part des minoritaires dans les autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		-	-
Résultat global de la période		36 056 650	5 340 896
Résultat global de la période consolidé		36 056 124	5 340 668
Part des minoritaires dans le résultat global de la période		526	228
<i>Résultat global consolidé de base par action</i>		<i>1,202</i>	<i>0,178</i>
<i>Résultat global consolidé dilué par action</i>		<i>1,202</i>	<i>0,178</i>

Groupe ENNAKL Automobiles
Etat des flux de trésorerie consolidé
(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u>		
Résultat avant impôt	45 063 386	28 512 534
<u>Ajustements pour :</u>		
Amortissements & Provisions	2 578 724	13 472 552
Indemnité de départ à la retraite	113 523	78 329
Plus ou moins-value sur instruments de couverture	179 970	(485 835)
Plus ou moins-value sur les actifs financiers par le biais des AERG	-	4 445 678
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations corporelles	327 539	(76 870)
Variation écart de conversion	(120 427)	52 422
Charge d'impôt	(13 228 754)	(14 428 615)
Variation de l'impôt différé	(340 701)	(546 812)
Variation de l'impôt courant	(3 628 785)	(351 663)
<u>Variation du BFR :</u>		
Variation des stocks	(10 584 720)	(4 595 383)
Variation des créances clients	15 454 375	3 532 099
Variation des autres actifs courants	(3 139 464)	(195 835)
Variation des dettes fournisseurs	(36 752 863)	22 142 605
Variation des autres passifs courants	554 968	(657 209)
Variation de l'obligation locative	(171 539)	(141 778)
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	(3 694 768)	50 756 219
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations	(7 955 531)	(4 279 634)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	580 648	858 570
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(23 622 024)
Encaissements provenant des actifs financiers	6 106 442	27 515 035
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	(1 268 441)	471 947
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Libération du capital des minoritaires	-	150
Décaissements suite à la distribution de dividendes	(19 500 000)	(7 500 000)
Encaissement sur emprunt et billets à ordre	-	34 155 591
Décaissement sur emprunt et billets à ordre	(16 824 188)	(31 771 521)
Encaissement/décaissement sur crédit de gestion à court terme	24 593 028	(22 479 022)
<u>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	(11 731 160)	(27 595 802)
Variations de la trésorerie	(16 694 369)	23 633 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	36 654 124	13 020 760
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	19 959 755	36 654 124

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Désignations	Note	Capital social	Réserves	Ecart de conversion	Autres éléments du résultat global	Résultat de l'exercice	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31/12/2019		30 000 000	100 995 098	391 916	11 574 266	22 385 781	1 752	165 348 813
Affectation résultat de l'exercice 2019		-	22 385 781	-	-	(22 385 781)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global	C1	-	-	-	(8 743 024)	-	-	(8 743 024)
Variation de l'écart de conversion		-	-	53 966	-	-	1	53 967
Distribution de dividendes		-	(7 500 000)	-	-	-	(250)	(7 500 250)
Libération du capital des minoritaires suite à son augmentation (STLV)		-	-	-	-	-	150	150
Résultat de la période		-	-	-	-	14 083 691	228	14 083 920
Reclassement des réserves aux AERG		-	4 476 743	-	(4 476 743)	-	-	-
31/12/2020		30 000 000	120 357 622	445 882	(1 645 501)	14 083 691	1 881	163 243 576
Affectation résultat de l'exercice 2020		-	14 083 691	-	-	(14 083 691)	-	-
Variation des Autres éléments du résultat Global		-	-	-	4 222 018	-	4	4 222 022
Variation de l'écart de conversion		-	-	(111 488)	-	-	(2)	(111 490)
Distribution de dividendes		-	(19 500 000)	-	-	-	(250)	(19 500 250)
Résultat de la période		-	-	-	-	31 834 107	526	31 834 632
31/12/2021		30 000 000	114 941 314	334 394	2 576 518	31 834 107	2 159	179 688 491

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Présentation générale du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

1.1. Présentation du Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES »

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est constitué d'une société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** », et des filiales « **CAR GROS** », « **AFCAR** » et « **STLV** ».

Il s'agit d'un groupe de droit tunisien opérant dans le secteur d'automobiles, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié par les textes subséquents.

En 2016, le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale « **AF CAR** » à la constitution sise en Côte d'Ivoire. Les participations directes de la société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » et de la société « **CAR GROS** » représentent respectivement 90 % et 10 % du capital, libéré du quart à la souscription, fin septembre 2016. Les trois quarts restants ont été libérés en 2018.

En 2017, le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** » a souscrit au capital d'une nouvelle filiale de droit tunisien « **STLV** » à la constitution spécialisée dans la location de véhicules sous le label « **HERTZ** » avec un taux de participation de 99,988 %.

Présentation de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES »

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeur Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, des pièces de rechange (A travers sa filiale CAR GROS), le service après-vente et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

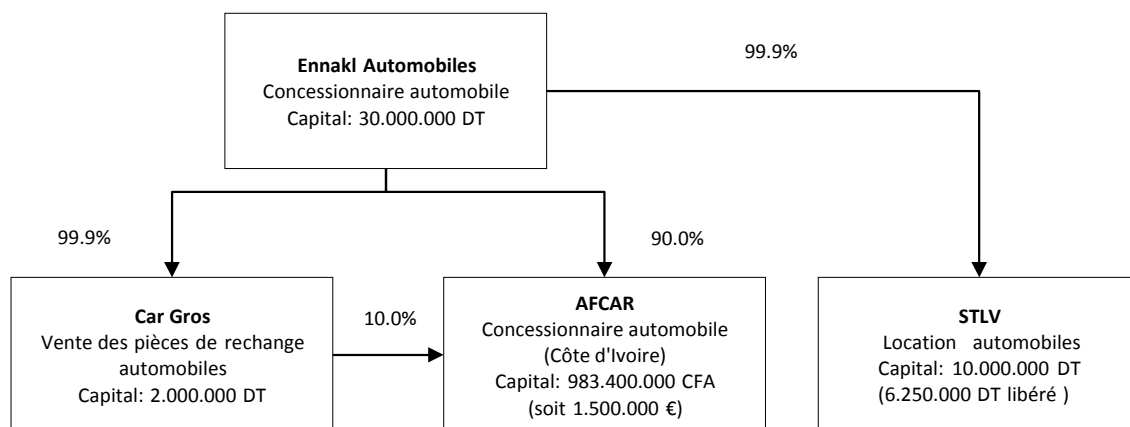
La filiale **AF CAR** exerce la même activité en côte d'ivoire pour les véhicules de la marque **SEAT**. Cette société ayant perdu la quasi-totalité de son capital social est en arrêt d'activité. La filiale **STLV** est quant à elle spécialisée dans la location de véhicules sous le label **HERTZ**.

La société « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT et SKODA.

La société est détenue principalement par les groupes PGI et PGH. Le groupe PGI représente le bloc d'actionnaires majoritaire dans la société.

Activité du Groupe

Le groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES** », a pour objet, l'importation et la commercialisation en détail des véhicules VOLKSWAGEN, AUDI, PORSCHE, SEAT et SKODA et des pièces de rechange desdites marques ainsi que le service après-vente.



1.2. Faits marquants de l'exercice

Au terme de l'année 2021 le chiffre d'affaires consolidé a connu une progression considérable de 20% par rapport à l'année 2020 passant de 448 683 874 Dinars à 538 114 892 Dinars.

Les performances réalisées en 2021 ont permis à la société mère **Ennakl Automobiles** de consolider sa position de leader des importateurs sur le marché automobile des véhicules neufs en Tunisie, pour la quatrième année consécutive, avec 13.10% de parts de marché soit 8 074 immatriculations contre 6 243 immatriculations en 2020, soit une hausse de 30%.

La société mère Ennakl Automobiles a également signé le 7 septembre 2021 un contrat de distribution avec la société **Renault Trucks**, en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire tunisien.

2. **Présentation des principes et méthodes comptables**

Les états financiers consolidés du Groupe sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel internationale ainsi que par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les interprétations IFRIC (« International Financial Reporting Interpretation Committee »)

Le Groupe a adopté les mêmes principes comptables appliquées pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Les états financiers consolidés couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

En préparant les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, le management a fait recours au jugement professionnel et a effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé d'une manière prospective.

Les estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés sont exposées au niveau de la Note **2.18**.

2.1. Bases de mesure

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers et des dérivés évalués à la juste valeur comme exposé ci-dessous.

2.2. . Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront au Groupe et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	3,75%
- Showroom	5 %
- Matériel et outillages	10%
- Matériel de transport de fonction	12,5%
- Matériel de transport de service	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Equipements de bureaux	10% et 15 %
- Agencements et aménagements	10%

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers consolidés.

2.3. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment — ou partie d'un bâtiment — ou les deux) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- a) L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ; où
 - b) Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.
-

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût. Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale.

Après la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

Les constructions classées en immeubles de placement sont amorties selon le mode linéaire au taux de 3,75%.

2.4. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans l'une des catégories suivantes :

- les actifs financiers au coût amorti.
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).
- les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

La classification des actifs financiers dépend du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

2.4.1 Règles de classification et mesure des actifs financiers

(a) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers au coût amorti lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- b) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (« SPPI »).

Cette catégorie contiendra également d'autres instruments de dette, lesquels sont classés à titre de prêts et créances aux termes de l'IAS 39, s'ils remplissent les critères des flux de trésorerie contractuels correspondant à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et du modèle économique.

Un instrument d'emprunt à taux d'intérêt variable peut répondre aux critères d'un actif financier au coût amorti.

Un risque significatif de non-paiement ou de crédit n'empêche pas le classement d'un actif financier comme évalué au coût amorti tant que ses paiements contractuels sont déterminés ou déterminables.

Les instruments de capitaux propres ne peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils ont une durée de vie indéfinie et ne comportent donc pas d'échéance, soit parce que les montants que leur détenteur peut recevoir peuvent varier d'une manière qui les rend non déterminés ou déterminables d'avance.

Le business modèle de détention afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels n'exclut pas les cessions qui ont le caractère non significatifs ou non récurrents par exemple pour répondre à des besoins de trésorerie imprévus suite à une augmentation du risque de crédit de la contrepartie.

Cette catégorie comprend principalement les créances clients et comptes rattachés, les débiteurs divers, les liquidités et équivalents de liquidités, les prêts au personnel, les prêts obligataires (que le Groupe compte détenir jusqu'à leur échéance) et les dépôts et cautionnement.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués initialement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. Ils sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, les actifs financiers au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation selon le nouveau modèle des pertes de crédit attendus introduit par la norme IFRS 9. Le Groupe a opté pour la simplification prévue par la norme IFRS 9 pour les créances clients en optant pour une estimation des pertes de valeur sur la durée de vie totale de l'actif financier en question.

Lorsque le Groupe détermine si le risque de crédit a augmenté de façon significative depuis sa comptabilisation initiale, il tient compte des informations raisonnables et justifiables qui peuvent être obtenues sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Il s'agit notamment des informations quantitatives et qualitatives et d'analyses basées sur l'expérience historiques et une évaluation avisée du crédit ainsi que des informations prospectives.

Le Groupe considère que le risque de crédit a augmenté de façon significative si les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours.

Le Groupe considère qu'un actif financier est défaillant lorsque :

- Il est peu probable que le client paye la totalité de ses montants dus au Groupe dans les délais convenus ; ou
- L'actif financier est échu depuis plus de 90 jours.

Par ailleurs, pour l'estimation de la probabilité de défaut, le Groupe a eu recours à des notations de la contrepartie lorsque cette notation est disponible.

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établies par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les corrections de valeur pour perte de crédit sont déduites de la valeur comptable de l'actif financier (sous forme de provision pour dépréciation).

(b) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) La détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- b) Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Par ailleurs, pour les instruments de capitaux propres, autre que ceux détenus à des fins de trading, l'entité a une option irrévocable de les classer dans cette catégorie d'actifs financiers à la JVAERG.

Les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition majorée des coûts de transaction occasionnés par leur acquisition ou émission ou à leur juste valeur si elle est différente du coût d'acquisition. C'est ainsi que les prêts accordés au personnel à un taux inférieur au taux de marché sont ramenés à leur juste valeur par référence au taux d'intérêt de marché applicable pour des prêts similaires.

A la clôture de l'exercice, les actifs financiers à la JVAERG sont évalués à leur juste valeur et la variation de la juste valeur est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG sont soumis à un test d'impairment selon la méthode des pertes de crédit attendues (telle qu'exposée ci-dessus) et toute dépréciation éventuelle est reclassée des autres éléments du résultat global vers le résultat de l'exercice (en tant que perte de valeur). Par ailleurs, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global doivent être reclassés en résultat net lors de la cession ou la sortie des actifs financiers.

Pour les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG, les montants accumulés dans les autres éléments du résultat global ne seront plus reclassés en résultat (même en cas d'impairment ou de cession). Ils peuvent toutefois être reclassés parmi les autres réserves (au sein des capitaux propres).

(c) *les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments de capitaux propres et les instruments de dettes n'ayant pas pu être classés dans la catégorie des actifs financiers au coût amorti ou les actifs financiers à la JVAERG (parce qu'ils ne satisfont pas les critères de classement ci-dessus) sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat.

Cependant, l'entité peut choisir de manière irrévocable, lors de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur de placements dans des instruments de capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) qui seraient autrement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Groupe a ainsi opté pour la classification des placements dans des instruments des capitaux propres (autre que ceux détenus à des fins de trading) dans la catégorie des actifs financiers à la JVAERG.

Le Groupe peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Le Groupe n'a pas opté pour une telle désignation.

Les instruments dérivés sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le résultat à moins qu'elles ne fassent pas partie d'une relation de couverture qui satisfait les conditions de la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers à la juste valeur par le résultat net comprennent les placements liquides (notamment les titres SICAV) ainsi que les instruments dérivé (contrat de change à terme) étant donné que le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture.

2.4.2 Règles de classification et mesure des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe sont classés parmi la catégorie des passifs financiers au coût amorti à l'exception des instruments dérivés de couverture passifs classés parmi la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat net.

2.4.3 Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale que si le Groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers. Le cas échéant, l'ensemble des actifs financiers concerné est reclassé le premier jour de la première période de reporting suivant le changement du modèle économique.

2.4.4 Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif financier expirent ou lorsqu'elle transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions dans lesquelles il transfère des actifs financiers comptabilisés (créances clients) dans son état de situation financière mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et de ce fait les actifs financiers en question ne sont pas décomptabilisés.

2.4.5 Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Un passif financier est également décomptabilisé lorsque ses conditions financières sont modifiées et que les flux de trésorerie du nouveau passif financier sont substantiellement différents du passif financier original, auquel cas un nouveau passif financier est comptabilisé à sa juste valeur selon les conditions modifiées.

2.4.6 Compensation entre les actifs et les passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation nette consolidé si et seulement si le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

2.4.7 Comptabilisation des produits financiers et charges financières

Les produits financiers et charges financières provenant des intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit de percevoir les dividendes (qui correspond à la date de l'assemblée générale ayant approuvé la distribution des dividendes).

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties et entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à obtenir :

- La valeur comptable de l'actif financier ; Ou
- Le coût amorti du passif financier

Lors du calcul du produit financier et charge d'intérêt, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif s'il n'est pas déprécié ou au coût amorti du passif.

2.5. Contrats de location

Les contrats de location du groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » portent essentiellement sur des biens immobiliers. Le groupe applique les dispositions de la norme IFRS 16.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes des contrats et les périodes de renouvellement prévues. Les taux d'actualisation utilisés correspondent au taux marginal d'endettement de la société.

Les actifs détenus en vertu du contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.6. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks du Groupe sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks VN sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par VIN (numéro de châssis) majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock de carburant et de lubrifiants est valorisé selon la méthode de dernier coût d'achat. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

2.7. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour dépréciation.

2.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les actifs financiers (placements) à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

2.9. Avantages du personnel

a) Avantages à long terme

Les avantages à long terme du personnel sont constitués des indemnités de départ à la retraite.

Le Groupe utilise la méthode actuarielle «Projected unit credit» préconisée par la norme IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final Le Groupe pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

Selon cette méthode, le montant des engagements appelé «Defined Benefit Obligation» («DBO»), est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. La projection prend en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Pour les actifs participant au régime, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Le but de cette méthode actuarielle est de reconnaître dans les calculs des engagements relatifs aux services passés une partie des augmentations futures de salaire. La différence entre les engagements (DBO) et le montant des actifs de couverture correspond au niveau des provisions du régime (surplus ou déficit) à la date d'évaluation.

Le coût des services rendus de l'exercice appelé «Service Cost» correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Le coût de l'actualisation appelé « Interest Cost » correspond à l'accroissement des engagements du fait de la réduction d'une année de la durée d'actualisation de la prestation pour chacun des participants.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par Le Groupe des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Elles comprennent :

- des hypothèses démographiques relatives aux caractéristiques futures des membres du personnel en activité et des anciens membres du personnel, notamment à la mortalité et au taux de rotation ;
- des hypothèses financières qui portent notamment sur des éléments tels que le taux d'actualisation et celles relatives aux salaires futurs.

L'impact des changements des hypothèses actuarielles sur le montant de la provision est constaté dans les autres éléments du résultat globale sous la rubrique « Ecarts actuariels ».

En 2021, le traitement des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies a été réalisé conformément à la décision IFRIC IC 04/2021. Le principal changement concerne la date de début de prise en compte (à partir de 10 ans d'ancienneté) de l'indemnité de départ à la retraite et son étalement sur la période restante.

Le Groupe contribue aussi au régime de sécurité sociale obligatoire qui est considéré comme un régime à cotisation défini. Les cotisations payées au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges.

b) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont constitués par :

- Les salaires et les cotisations de sécurité sociale ;
- Les congés annuels payés et les congés de maladie payés ;
- L'intéressement et les primes ;
- Les avantages en nature pour les membres du personnel en activité.

Ils sont comptabilisés parmi les charges de l'exercice lorsqu'ils sont encourus.

Le Groupe comptabilise à la clôture de l'exercice une provision pour les congés payés correspondant aux droits à absences rémunérées reportables, lorsque les membres du personnel rendent les services qui leur donnent droit à de nouvelles absences rémunérées futures ;

2.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Etant des passifs financiers qui ne sont pas à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les fournisseurs et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont subséquemment évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt.

2.11. Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

2.12. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers consolidés sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

2.13. L'impôt courant et différé

La charge d'impôt pour la période comprend les impôts exigibles et différés.

a) Impôt exigible

La société mère « ENNAKL AUTOMOBILES » est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale CAR Gros est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % et à la contribution sociale de solidarité de 1%.

La filiale STLV est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 % et à la contribution sociale de solidarité de 2%. A partir de l'exercice 2022, le taux de la contribution sociale de solidarité sera ramené à 1%.

La filiale AF CAR est assujettie à l'impôt sur le résultat au taux de 25 %.

L'impôt exigible est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de la période et des périodes précédentes excède le montant dû pour ces périodes, l'excédent comptabilisé en tant qu'actif.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont évalués en utilisant les taux d'impôt (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est comptabilisé en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ou par un regroupement d'entreprises.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- a. *La comptabilisation initiale du goodwill ; Ou*
- b. *La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :*
 - i. N'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - ii. Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires

déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- a. *N'est pas un regroupement d'entreprises ; et*
- b. *Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les reports déficitaires où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe réestime les actifs d'impôt différé non comptabilisés. Le Groupe comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été jusque-là dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les taux d'impôt appliqués sont revus à chaque date de clôture.

Le changement des actifs et passifs d'impôts différés sont traités en tant que changements d'estimations comptables.

L'impôt différé est comptabilisé en produits ou en charges et compris dans le résultat net de la période sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- a. *Par une transaction ou un événement comptabilisé hors résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres, dans la même période ou une période différente ; Ou*
- b. *Par un regroupement d'entreprises (autre que l'acquisition, par une entité d'investissement, au sens d'IFRS 10 États financiers consolidés, d'une filiale qui doit être évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net).*

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si et seulement si :

- a. *Le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et*
- b. *Les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale :*
 - i. *Sur la même entité imposable, Ou*
 - ii. *Sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouverts.*

2.14. Comptabilisation des revenus

Le Groupe a adopté la norme IFRS 15 pour la reconnaissance des revenus.

En vertu de la norme IFRS 15, les revenus sont constatés selon le modèle général de reconnaissance des revenus basés sur les cinq étapes suivantes :

- Identification des contrats avec les clients (formes implicites ou explicites)
 - Identification des obligations de prestation
 - Evaluation du prix de transaction
 - Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
 - Constatation du revenu afférent à chaque obligation de prestation lorsque cette dernière a été honorée
-

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la survenance du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation.

Les revenus provenant des prestations de services sont constatés au fur et à mesure que le service est rendu aux clients selon le pourcentage d'avancement estimé.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par le Groupe.

2.15. Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en dinars tunisien qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

2.16. Principes de consolidation

i. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition lorsqu'ils confèrent le contrôle au Groupe. La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres. La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres.

Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

ii. Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

iii. Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont initialement évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

iv. Perte de contrôle

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

v. Retraitements de consolidation

La méthode de l'intégration globale implique les étapes suivantes :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

vi. Conversion des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de conversion, sauf dans la mesure où l'écart de change est affecté aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, en totalité ou partiellement, et qu'il y a perte de contrôle ou d'influence notable ou de contrôle conjoint, le montant cumulé des différences de change s'y rapportant doit être reclassé en résultat en tant que résultat de cession.

Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, une part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Lorsque le Groupe cède seulement une partie de sa participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part proportionnelle correspondante du montant cumulé des écarts de change est reclassée en résultat.

2.17. Juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. La mesure à la juste valeur concerne principalement les instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global et des instruments dérivés de couverture classés dans la catégorie de la juste valeur en contrepartie du résultat net.

Le Groupe a mis en place un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur. Le Groupe fait appel aux spécialistes pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Dans la mesure du possible, lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe s'appuie sur des données de marché observables. Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation.

- Niveau 1 : juste valeur évaluée sur la base de cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ...
- Niveau 3 : juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Si les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif correspondent à différents niveaux dans la hiérarchie de la juste valeur, la juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau suivant récapitule les actifs et passifs financiers évalués en juste valeur avec un classement du niveau d'évaluation de la juste valeur :

31/12/2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank, Attijari Bank et ATL)	55 700 682	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	7 395 053
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 547 943

31/12/2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en JVAERG			
Titres cotés (Amen Bank et ATL)	49 834 513	-	-
Titres non cotés (fonds gérés SICAR)	-	-	12 155 882
Autres	-	-	101
Actifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	-
Passifs financiers en JVRN			
Instruments de couverture	-	-	1 367 973

Les données du niveau 3 sont relatives à :

- L'évaluation de certains titres (fonds gérés SICAR) pour lesquels des techniques d'évaluation sont utilisées en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur ; et
- L'évaluation de la juste valeur des contrats à terme de change. En l'absence des données observables sur le marché, le Groupe utilise des techniques d'évaluation en utilisant des hypothèses financières relatives à l'évolution des cours de change à terme. L'impact de l'actualisation est jugé non significatif du fait que ces contrats sont à court terme.

2.18. Estimations significatives

Les principales estimations significatives ayant un impact sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe dispose d'un portefeuille de placements en instruments de capitaux propres pour lesquels elle a opté pour les comptabiliser à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global. Ce portefeuille est constitué par des titres cotés sur la bourse des valeurs mobilières de Tunisie et des fonds gérés SICAR (portefeuille de titres de participation géré par une SICAR). Pour l'évaluation de la juste valeur de ce portefeuille la société a utilisé principalement des données de marché à savoir :

- Les cours boursiers pour les sociétés cotées ou des prix observés dans des transactions récentes ayant porté sur des titres similaires ;
- Des techniques d'évaluation pour les autres titres en l'absence de valeur de marché. Faute d'information disponible, la société a eu parfois recours à la valeur mathématique comme une approximation de la juste valeur.

Ainsi, la juste valeur de ces titres est déterminée par référence au marché (niveau 1) ou selon des techniques d'évaluation basées sur des hypothèses de marché (niveau 2).

- Afin de se couvrir contre le risque de change, le Groupe conclut des contrats à terme d'achat de devise. Le Groupe n'a pas opté pour la comptabilité de couverture et en conséquence les dérivés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat. Pour l'estimation de la juste valeur des dérivés, le Groupe a utilisé des hypothèses financières notamment relatives à l'estimation des courts à terme à chaque date de clôture et un taux d'actualisation (voir note 2.15).

b) Politique d'amortissement

Les durées de vie économiques utilisées pour les immobilisations corporelles et les immeubles de placement font appel au jugement de la part du management. L'estimation de ces durées de vie économique est faite en fonction de l'estimation de consommation des avantages économiques futurs représentatifs d'un actif. Pour l'estimation de cette durée de vie Le Groupe tient compte des facteurs suivants

- (a) la nature de l'actif et l'usage attendu de l'actif.
- (b) l'usure physique attendue, qui dépend de facteurs opérationnels comme les cadences auxquelles l'actif est utilisé ou le programme de maintenance, ou les soins et la maintenance apportés à l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- (c) l'obsolescence technique ou commerciale ;
- (d) les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les durées d'amortissement sont revues à chaque date de clôture en fonction de l'expérience du Groupe et en cas de changement, il est comptabilisé comme un changement d'estimation conformément à la norme IAS 8.

2.19. Information sectorielle

La principale activité du Groupe est la vente des voitures et les services connexes. La direction suit notamment les ventes des voitures par marque et par région. Les revenus par pays se présentent ainsi :

En DT	2021	2020
Tunisie	538 114 892	448 071 284
Côte d'ivoire	-	612 590

3. Note sur la gestion des risques

3.1. Facteurs de risques financiers

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : risque de marché (y compris risque de change, risque de prix et risque de taux d'intérêt), risque de crédit et risque de liquidité. La direction du Groupe vise à minimiser les effets potentiellement négatifs de ces risques sur la performance financière de l'entité par le processus de suivi effectué par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe.

Voici les principales mesures prises par la direction du Groupe pour mesurer l'exposition et gérer le risque financier :

Risque	Exposition résultant de	Mesure	Management
Risque de marché - Taux de change	Les achats étrangers	Analyse de sensibilité	Instruments de couverture (Ex: Achat de devise à terme)
Risque de marché - Taux d'intérêt	Les emprunts à taux d'intérêt variables	Analyse de sensibilité	Risque non significatif
Risque de crédit	Trésorerie, équivalents de trésorerie, clients et autres débiteurs	Analyse par âge	Diversification des banques et étude de la qualité de la contrepartie
Risque de liquidité	Emprunts et autres passifs	Prévisions des flux de trésorerie	Gestion du fonds de roulement

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Créances clients	78 981 502	95 705 268
Autres actifs courants*	5 127 552	4 040 188
Liquidités et équivalents de liquidités	19 959 755	36 654 124
Prêts au personnel	2 576 966	2 733 413
Dépôts et cautionnements	456 590	964 914
Avances au personnel	215 458	249 198
Total des actifs financiers au coût amorti	107 317 823	140 347 105
Actifs financiers à la JV par les AERG	63 095 836	61 990 496
Total des actifs financiers à la JV	63 095 836	61 990 496

* Les avances fournisseurs et les charges constatées d'avance sont exclues.

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 307 883	27 539 043
Créditeurs et autres créditeurs divers**	118 995 706	155 169 503
Total des passifs financiers au coût amorti	154 303 589	182 708 545
Passifs financiers à la JV par le résultat net	1 547 943	1 367 973
Total des passifs financiers à la JV	1 547 943	1 367 973

** Les avances clients et les produits constatés d'avance sont exclus.

3.1.1. Risques de marché

a. Risque de change

Le risque de change découle des taux de change qui influent sur les paiements et les rentrées de fonds en devises étrangères, ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs en devises étrangères. Compte tenu de la nature des activités de l'entité, cette dernière effectue des transactions significatives libellées en devises étrangères notamment les achats de voitures effectuées en devise (principalement en Euro et USD). En conséquence, l'entité est exposée au risque de change.

Pour faire face à ce risque, l'entité a opté pour la conclusion des contrats d'achat à terme de devise (Achats Forward).

b. Risque de prix

L'exposition au risque des prix est limitée du fait que le Groupe conclut des contrats de change à terme afin de limiter l'effet de change sur le coût d'achat. Par ailleurs, les prix de vente sur le marché sont fixés automatiquement en fonction du coût d'achat des voitures ce qui garantit une certaine marge à la société mère et limite donc l'exposition de la société mère au risque des prix.

c. Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de l'entité provient principalement des emprunts à long terme. Ces emprunts ont été négociés avec des taux variables de TMM+1,5% et TMM+2,75%. Ces emprunts exposent l'entité aux risques de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2020, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.1.2. Risques de crédit

Le risque de crédit découle des liquidités et équivalent de liquidité ainsi que des créances clients du Groupe. Le suivi de la gestion des risques pour l'ensemble de l'entité est assuré par la direction générale et la direction financière du Groupe.

Le Groupe traite avec des banques ayant une notation de crédit et une solvabilité élevée et qui sont soumises au contrôle de la Banque centrale de Tunisie.

Pour les clients, le Groupe analyse les risques de crédit de chaque nouveau client potentiel avant d'être approuvé en tant que client, conformément aux politiques établies par l'entité.

La direction financière assure le suivi du respect des conditions de crédit et examine les cas de défaut et le suivi de vieillissement de la créance afin de prendre les décisions nécessaires ou pour transférer le dossier du client défaillant au service juridique pour prendre les actions nécessaires.

L'exposition maximale au risque de crédit est égale au montant des créances ainsi que les avoirs auprès des banques.

➤ Créances clients :

Le détail des créances clients brutes se présentent ainsi :

31- déc-21	Non échu et non provisionné	Echu et non provisionné	Provisionné	Total
Clients et comptes rattachés	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208
Total	78 808 548	172 954	4 391 706	83 373 208

➤ **Avoirs en banques et dépôts bancaires :**

Notation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A2	-	83
B	185 304	37 223
B-	19 094	118 609
B2	8 938 222	16 893 763
Ba2	3 289 722	3 853 799
BB+	5 094 186	3 098 829
Non notées	(397 776)	533 195
Total	17 128 752	24 535 501

* Selon les dernières données de notation disponibles.

3.1.3. Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de s'assurer que le Groupe dispose de financement suffisant pour faire face à ses obligations actuelles et futures.

La direction fait des projections de flux de trésorerie sur une base mensuelle, et prend les mesures nécessaires pour négocier avec les fournisseurs, suivre le processus de recouvrement et gérer les stocks afin d'assurer le maintien d'une trésorerie suffisante pour régler les dettes du Groupe.

La direction surveille les prévisions des besoins en liquidités de l'entité afin de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins opérationnels tout en conservant à tout moment une marge de manœuvre suffisante. Ces prévisions tiennent compte des plans de financement du Groupe, du respect des covenants, du respect des objectifs de ratios de situation financière.

Le tableau ci-dessous résume les échéances des passifs financiers non actualisés du Groupe à la fin de la période :

31 Décembre 2021	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts *	1 759 231	5 277 693	4 800 139	398 831
Crédits leasing	83 336	41 459	-	-
Effets escomptes et non échus	24 667 936	-	-	-
Total	26 510 503	5 319 152	4 800 139	398 831

* Echéances y compris les intérêts.

Au 31 décembre 2021, si le taux d'intérêt augmentait/baissait de 0,5%, toutes les autres variables restant constantes, le résultat net de la période aurait été inférieur/supérieur de 76 469 DT.

3.2. Gestion du capital

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin d'offrir un retour sur investissement aux actionnaires et de maintenir une structure financière optimale pour réduire le coût du capital.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

Le Groupe surveille les fonds propres sur la base du ratio d'endettement. Ce ratio est calculé en divisant la dette nette sur le capital. La dette nette représente tous les emprunts et découverts et les effets à payer à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le capital est la somme des capitaux propres, majorés des dettes nettes.

Les ratios d'endettement aux 31 décembre 2021 et 2020 sont les suivants :

Gestion du risque de capital	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts	35 307 883	27 539 043
Créditeurs et autres créditeurs divers	118 030 711	155 169 503
Liquidités et équivalents de liquidités	(19 959 755)	(36 654 124)
Dettes nettes	133 378 839	146 054 422
Total capitaux propres	179 688 491	163 243 575
Total capital	313 067 330	309 297 997
Gearing ratio	43%	47%

4. Notes explicatives des principales rubriques des états financiers consolidés

A – ACTIFS :

A1. Immobilisations incorporelles et corporelles

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation de Constructions	En cours Corporelles	En cours Incorporables	Total
VALEURS BRUTES																
01/01/2021	63 024	20 000	2 874 436	9 648 736	45 028 693	2 195 314	2 106 891	7 366 780	2 339 531	7 694 462	69 804	20 504 092	1 266 204	825 213	690 830	102 694 010
Acquisitions	-	-	43 879	-	441	414 915	-	3 951 678	55 663	347 306	-	1 625 441	-	913 910	643 679	7 996 912
Cessions	-	-	-	-	-	(5 652)	(819 834)	(1 051 513)	(2 122)	-	-	(4 400)	-	-	-	(1 883 521)
Reclassifications	-	-	47 254	-	774 297	(202)	-	-	(6 827)	202	-	314 550	-	(1 129 274)	-	-
Mise en rebut	-	-	-	-	-	(368 799)	-	-	(644 660)	(6 122)	-	(214 683)	-	-	-	(1 234 264)
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/12/2021	63 024	20 000	2 965 569	9 648 736	45 803 431	2 235 576	1 287 057	10 266 945	1 741 585	8 035 848	69 804	22 225 000	1 266 204	609 849	1 334 509	107 573 137

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLTV.

(En dinar tunisien)	Franchise	Sites Web	Licences & Logiciels	Terrains	Constructions	Matériel informatique	Droits d'utilisation de matériel de transport*	Matériel de transport	Matériel et mobilier de bureaux	Matériel et outillages	Matériel de localisation	Agencements et installations	Droits d'utilisation	En cours Corporelles	En cours Incorporables	Total
AMORTISSEMENTS CUMULES																
01/01/2021	(49 863)	(10 575)	(2 751 691)	-	(10 615 759)	(1 824 137)	(881 650)	(2 846 665)	(1 533 501)	(4 638 418)	(56 583)	(10 124 506)	(222 732)	-	-	(35 556 080)
Dotation de l'exercice	(13 061)	(6 667)	(86 077)	-	(1 598 684)	(194 934)	(396 549)	(1 262 472)	(186 104)	(575 891)	(11 612)	(1 762 861)	(222 187)	-	-	(6 317 099)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	42 440	-	-	-	-	-	-	42 440
Reprises sur cessions	-	-	-	-	-	5 652	541 594	680 179	1 308	-	-	1 072	-	-	-	1 229 805
Mise en rebut	-	-	-	-	-	366 347	-	-	549 815	3 707	-	59 924	-	-	-	979 793
Incidence de la variation des cours de change	-	-	-	-	-	-	-	2 810	-	-	-	6 128	-	-	-	8 938
Autres mouvements	-	-	-	-	-	173	-	-	8 548	54	-	(8 775)	-	-	-	-
31/12/2021	(62 924)	(17 242)	(2 837 768)	-	(12 214 443)	(1 646 899)	(736 605)	(3 426 148)	(1 117 494)	(5 210 548)	(68 195)	(11 829 018)	(444 919)	-	-	(39 612 203)
VALEURS NETTES COMPTABLES																
31/12/2020	13 161	9 425	122 745	9 648 736	34 412 934	371 177	1 225 241	4 520 115	806 030	3 056 044	13 221	10 379 586	1 043 472	825 213	690 830	67 137 430
31/12/2021	100	2 758	127 801	9 648 736	33 588 988	588 677	550 452	6 840 797	624 091	2 825 300	1 609	10 395 982	821 285	609 849	1 334 509	67 960 934

* Il s'agit du matériel de transport acquis par leasing par la filiale STLV.

A2. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 071 689 DT contre 7 084 934 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Terrain	6 839 301	6 839 301
Immeuble bâti	353 185	353 185
Amortissement	(120 797)	(107 552)
Immeubles de placement nets	7 071 689	7 084 934

Les revenus des immeubles de placement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Revenus des terrains	-	-
Revenus de l'immeuble bâti	72 000	72 000
Total	72 000	72 000

Les immeubles de placement sont constitués principalement par un terrain acquis en 2018 dont la juste valeur correspond pratiquement au montant comptabilisé.

A3. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent au 31 décembre 2021 à 63 095 836 DT contre 61 990 496 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Amen Bank	50 846 887	45 594 108
Fonds gérés SICAR	7 395 053	12 155 882
ATL	4 853 795	4 240 405
Autres	101	101
Total	63 095 836	61 990 496

A4. Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 450 493 DT contre 2 821 813 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Prêts au personnel (LT)	1 993 903	2 125 601
Dépôts et cautionnements	1 099 101	964 913
Total	3 093 004	3 090 514
Provisions sur dépôts et cautionnements	(642 511)	(268 701)
Total	2 450 493	2 821 813

Les mouvements de la provision sur les actifs financiers au coût amorti se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	268 701	7 446
Provision constituée au cours de la période	642 511	269 733
Reprise sur provision	(268 701)	(8 478)
Fin de période	642 511	268 701

Les Actifs financiers au coût amorti (CT) s'élèvent au 31 décembre 2021 à 749 000 DT contre 807 489 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	215 458	249 198
Prêts au personnel (CT)	583 062	607 812
Sous-total	798 521	857 010
Provisions sur les prêts au personnel	(49 521)	(49 521)
Total	749 000	807 489

Les actifs financiers au coût amorti comprennent les éléments suivants :

Au 31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	583 062	1 993 903	2 576 965
Avances au personnel	215 458	-	215 458
Dépôt et cautionnements	-	1 099 101	1 099 101
Sous total	798 520	3 093 004	3 891 524
Provisions	(49 521)	(642 511)	(692 032)
Total	748 999	2 450 493	3 199 492

Au 31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Prêts au personnel	607 812	2 125 601	2 733 413
Avances au personnel	249 198	-	249 198
Dépôt et cautionnements	-	964 913	964 914
Sous total	857 010	3 090 514	3 947 525
Provisions	(49 521)	(268 701)	(318 222)
Total	807 489	2 821 813	3 629 302

A.5. Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2021 à 94 691 496 DT contre 83 376 923 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Volkswagen	31 010 204	1 752 019
Volkswagen Utilitaires	929 376	650 103
Audi	744 277	1 143 777
Porsche	1 784 175	952 592
SEAT	4 957 165	16 545 995
SKODA	5 674 364	6 806 577
Stock véhicules neufs encours de dédouanement	33 250 286	40 489 601
Stock de pièces de rechange	17 850 700	17 555 528
Stock de pièces de rechange encours de dédouanement	1 140 967	435 751
Stock VO	447 060	882 500
MAN	214 281	214 281
Stock de carburants et lubrifiants	23 450	12 860
Sous-total	98 026 305	87 441 584
Provision pour dépréciation stocks	(3 334 809)	(4 064 661)
Total	94 691 496	83 376 923

Les mouvements de la provision sur les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	4 064 661	2 413 659
Provision constituée au cours de la période	448 054	1 774 199
Reprise sur provision	(1 177 906)	(123 197)
Fin de période	3 334 809	4 064 661

A.6. Créances clients

Les Créances clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 78 981 502 DT contre 95 705 268 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Effets escomptés non échus	24 593 028	-
Effets à recevoir	37 161 066	64 506 092
Clients comptes courants	19 268 595	32 277 925
Clients travaux en cours	810 497	631 345
Clients douteux	1 310 539	1 229 493
Effets et chèques impayés	229 483	182 728
Sous-total	83 373 208	98 827 583
Provisions sur les clients	(4 391 706)	(3 122 315)
Total	78 981 502	95 705 268

Les mouvements de la provision sur les clients se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	3 122 315	2 247 344
Provision constituée au cours de la période	1 991 456	998 168
Reprise sur provision	(722 065)	(123 197)
Fin de période	4 391 706	3 122 315

A7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 083 106 DT contre 6 261 460 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, avances et acomptes	2 211 311	1 123 969
Reports d'impôts et taxes	3 018 791	660 990
Produits à recevoir	3 130 133	4 339 636
Débiteurs divers	214 680	18 294
Charges constatées d'avance	744 242	1 097 303
Sous-total	9 319 157	7 240 190
Provisions sur les autres actifs courants	(1 236 051)	(978 730)
Total	8 083 106	6 261 460

Les mouvements de la provision sur les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Début de période	978 730	300 171
Provision constituée au cours de la période	1 209 702	832 896
Reprise sur provision	(952 381)	(154 337)
Fin de période	1 236 051	978 730

A.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2021 à 19 959 755 DT contre 36 654 124 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Banques créditrices	17 128 752	24 535 501
Effets à l'encaissement	2 689 546	11 828 473
Caisses	30 951	39 444
Régie d'avance et accréditifs	110 506	250 706
Total	19 959 755	36 654 124

C – Capitaux propres :

C.1 Autres éléments du résultat global

Le détail de la variation des autres éléments du résultat global de la période se présente comme suit :

Solde au 31 décembre 2019	11 574 266
Pertes actuarielles	(49 928)
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	(11 722 903)
Impôts différés sur les AERG	3 029 807
Reclassement des réserves aux AERG	(4 476 743)
Solde au 31 décembre 2020	(1 645 501)
Gains actuariels	504 278
Réévaluation des instruments financiers par le biais des AERG	6 105 340
Impôts différés sur les AERG *	(2 387 599)
Solde au 31 décembre 2021	2 576 518

*y compris l'impact des changements des taux d'impôts sur les autres éléments du résultat global constatés au cours des périodes précédentes.

B – PASSIFS :

P.1 Emprunts et obligations locatives

- Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2021 à 35 308 120 DT contre 27 539 281 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

31/12/2021	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 506 619	-	5 506 619
Emprunt Amen Bank	834 308	4 251 779	5 086 087
Effets escomptés et non échus	24 593 028	-	24 593 028
Crédits leasing	122 149	-	122 149
Autres	237	-	237
Total	31 056 341	4 251 779	35 308 120

31/12/2020	Courant	Non-courant	Total
Emprunt Attijari Bank	5 128 453	5 506 619	10 635 072
Emprunts Amen Bank	758 265	5 086 087	5 844 352
Crédit de gestion Amen Bank	2 517 581	-	2 517 581
Billets à ordre	7 855 598	-	7 855 598
Crédits leasing	564 291	122 149	686 440
Autres	238	-	238
Total	16 824 426	10 714 855	27 539 281

- Les obligations découlant des contrats de location contractés par le Groupe ont totalisé 952 887 DT au 31 décembre 2021 contre 1 124 426 DT au 31 décembre 2020.

Le tableau de variation des emprunts et des obligations locatives se présente comme suit :

	31/12/2020	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2021
Emprunt Attijari Bank					
Non-courant	5 506 619	-	(5 506 619)	-	-
Courant	5 128 453	(5 128 453)	5 506 619	-	5 506 619
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	5 086 087	-	(834 308)	-	4 251 779
Courant	758 265	(758 265)	834 308	-	834 308
Leasing					
Non-courant	122 149	-	(122 149)	-	-
Courant	564 291	(564 291)	122 149	-	122 149
Obligations locatives					
Non-courant	1 124 426	(171 539)	-	-	952 887
Crédit de Gestion Amen Bank					
Courant	2 517 581	(2 517 581)	-	-	-
Billets à ordre					
Courant	7 855 598	(7 855 598)	-	-	-
Effets escomptés et non échus					
Courant	-	-	-	24 593 028	24 593 028
Total courant	16 824 188	(16 824 188)	6 463 076	24 593 028	31 056 104
Total Non-courant	11 839 281	(171 539)	(6 463 076)	-	5 204 666

Les emprunts par banque se détaillent comme suit :

Banque	Termes	Montant principal	Taux d'intérêt*	31/12/2021	31/12/2020
Emprunt Attijari Bank (Ennakl Automobiles)	5 ans	24 000 000	TMM +1,85%	5 506 619	10 635 072
Emprunt Amen Bank (Ennakl Automobiles)	7 ans	6 000 000	TMM +2%	4 993 277	5 680 675
Emprunt Amen Bank (STLV)	36 mois	215 800	TMM +2,75%	92 810	163 678
Crédit de Gestion Amen Bank (CAR Gros)	12 mois	3 500 000	TMM +1,5%	-	2 517 581
Billets à ordre Amen Bank (Ennakl Automobiles)	90 jours	122 149	TMM +1,5%	-	7 855 598
Crédits Leasing Tunisie Leasing et Factoring (STLV)	36 mois	2 126 626	9,03% - 11,58%	122 149	686 440
Effets escomptés et non échus Amen Bank, Attijari Bank et ATB (Ennakl Automobiles)	Max 90 jours	24 593 028	TMM +1% - TMM +1,5%	24 593 028	-
Total				35 307 883	27 539 043

*Le TMM correspond au taux d'intérêt du marché monétaire tunisien. Il s'agit d'un taux variable fixé par la Banque centrale de Tunisie.

P.2. Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les provisions pour indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2021 à 369 268 DT contre 760 023 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	760 023	631 766
Coût des services rendus	71 513	56 749
Charge financière	73 965	59 672
Gain/perte (OCI)	(504 278)	49 928
Remboursements	(31 955)	(38 092)
Fin de l'exercice	369 268	760 023

P.3. Provisions pour risques et charges

Les Provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 8 049 545 DT contre 12 939 454 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	8 049 545	12 939 454
Total	8 049 545	12 939 454

P.4. Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés du Groupe s'élèvent au 31 décembre 2021 à 2 311 872 DT et se détaillent comme suit :

Différences temporelles attribuables aux :	Ennakl	CARGROS	AF CAR	STLV	Total
Provision pour départ à la retraite	127 297	2 506	-	-	129 803
Provision pour litiges	743 616	-	-	-	743 616
Moins-value sur titres	1 579 637	-	-	-	1 579 637
Pertes de change latentes	385 331	85 612	-	-	470 943
Instruments de couverture	484 757	32 223	-	-	516 980
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	166 247	145 717	-	-	311 964
Marge sur stocks finaux ICO	390 989	9 232	-	-	400 221
Contrats de location	23 616	-	-	23 761	47 377
Provisions sur les stocks et cautions	254 291	-	-	-	254 291
Total des actifs d'impôts différés	4 155 781	275 290	-	23 761	4 454 832
Gains de change latents	(960 323)	-	-	-	(960 323)
Produits à recevoir	(38 392)	-	-	-	(38 392)
Amortissements différés	(1 127 068)	(10 694)	-	(6 483)	(1 144 245)
Total des passifs d'impôts différés	(2 125 783)	(10 694)	-	(6 483)	(2 142 960)
Solde net	2 029 998	264 596	-	17 278	2 311 872

Le tableau des mouvements des actifs et passifs d'impôt différé de la période se présente comme suit :

Mouvements 2021	Solde au 31 décembre 2020	En résultat de la période	En résultat global via les AERG	Solde au 31 décembre 2021
Provision pour départ à la retraite	275 868	27 174	(173 239)	129 803
Provision pour litiges	729 679	13 937	-	743 616
Moins-value sur titres	3 793 998	-	(2 214 361)	1 579 637
Pertes de change latentes	616 522	(145 579)		470 943
Plus-value de cession d'immobilisation ICO	126 122	185 842		311 964
Marge sur stocks finaux ICO	156 998	243 223		400 221
Gains de change latents	(888 355)	(71 968)		(960 323)
Produits à recevoir	(29 309)	(9 083)		(38 392)
Instruments de couverture	506 150	10 830	-	516 980
Amortissements différés	(958 856)	(185 389)		(1 144 245)
Provisions sur les stocks et cautions	-	254 291		254 291
Contrats de location	29 954	17 423	-	47 377
Total	4 358 771	340 701	(2 387 600)	2 311 872

Le tableau de réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

En Dinars Tunisien	2021
Résultat avant impôt provenant des activités poursuivies	45 063 386
Taux d'impôt	36%
Impôt sur les sociétés (théorique)	16 222 819
Effet de :	
Provisions non déductibles	(1 352 980)
Produits non imposables (dividendes)	(3 498 311)
Actif d'impôt non comptabilisé au titre de pertes reportables	(54 383)
Minimum d'impôt	2 012
Autres produits non imposables	(2 505 380)
Autres charges non déductibles	6 358 181
Filiales imposées à des taux différents	(1 943 205)
Charge d'impôt de l'exercice au titre des activités poursuivies	13 228 753

La variation de l'actif d'impôt courant au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2020	3 958 676
Charge d'impôt exigible de 2021	13 569 454
Paieement d'impôts en 2021	(17 198 240)
Passif d'impôt courant au 31 décembre 2021	329 890

P.5. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2021 à 111 524 197 DT contre 148 235 679 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs étrangers	104 299 072	102 109 226
Fournisseurs locaux	5 008 555	4 362 020
Fournisseurs, factures non parvenues	1 411 923	41 030 956
Fournisseurs d'immobilisations	272 090	230 709
Fournisseurs, retenues de garantie	375 433	478 299
Fournisseurs, effets à payer	157 124	24 469
Total	111 524 197	148 235 679

Les dettes fournisseurs sont généralement payées dans un délai qui ne dépasse pas 90 jours suivant leur constatation.

La valeur comptable des dettes commerciales et autres dettes est considérée comme étant égale à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

P.6. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 585 341 DT contre 7 030 121 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 945 713	3 210 525
CNSS	1 338 672	1 760 424
Provisions pour congés payés	808 550	600 884
Etat, impôts et taxes à payer	965 238	928 640
Créditeurs divers	157 980	40 353
Assurance groupe	251 356	243 338
Produits constatés d'avance	113 832	91 229
Débours sur douanes	-	145 661
Avances reçues des clients	-	5 067
Dépôts et cautionnement	4 000	4 000
Total	7 585 341	7 030 121

P.7. Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 547 943 contre 1 367 973 au 31 décembre 2020 et représentent des instruments de couverture passifs.

C – L'ETAT DE RESULTAT :

R.1. Produits issus des contrats avec les clients

Les produits issus des contrats avec les clients s'élèvent au 31 décembre 2021 à 538 114 892 DT contre 448 683 874 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de véhicules neufs	457 330 663	378 069 272
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	66 448 210	61 013 789
Ventes de travaux atelier	2 530 315	2 376 487
Ventes de véhicules utilisés	8 447 071	5 104 085
Locations de véhicules	2 913 022	1 822 457
Ventes d'accessoires de véhicules neufs	304 086	176 952
Ventes de travaux extérieurs sur véhicules neufs	127 495	120 365
Ventes de carburants	14 030	467
Total	538 114 892	448 683 874

R.2. Coûts des ventes

Les coûts des ventes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 446 032 620 DT contre 364 186 502 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats de véhicules neufs	281 354 529	241 731 838
Droits de consommation	97 648 169	62 931 360
Achats de pièces de rechanges	45 116 691	39 180 028
Fret maritime	7 423 272	7 474 212
Charges de personnel	2 300 199	3 814 516
Frais de magasinage	1 088 621	511 154
Frais de gardiennage	766 933	319 271
Achats des accessoires	421 061	369 603
Dotations aux provisions sur stocks VN	448 053	1 827 745
Reprise de provisions sur stocks VN	(86 958)	(176 743)
Assurance maritime	618 202	428 508
Travaux extérieurs	266 090	504 822
Frais de transit	185 944	173 155
Achats de véhicules utilisés	8 270 748	4 911 960
Achats pour les ateliers	211 066	185 073
Total	446 032 620	364 186 502

R.3. Frais de commercialisation et de distribution

Les frais de commercialisation et de distribution s'élèvent au 31 décembre 2021 à 17 238 949 DT contre 15 079 814 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Autres frais sur ventes	2 539 902	1 919 015
Frais de déplacements	567 808	565 705
Charge de personnel	9 872 423	9 605 697
Publicité et insertions	3 199 760	2 260 774
Consommables	505 972	194 457
Location diverses	87 111	123 126
Cadeaux, réceptions et restaurations	165 165	169 813
Honoraires	135 704	128 406
Impôts et taxes	9 795	9 195
Redevances et royalties	155 309	103 626
Total	17 238 949	15 079 814

R.4. Charges administratives

Les charges administratives s'élèvent au 31 décembre 2021 à 26 359 401 DT contre 33 561 685 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charge de personnel	11 966 331	11 834 363
Dotation aux amortissements	6 336 881	6 481 269
Impôts et taxes	2 032 226	1 717 416
Honoraires	1 671 872	938 531
Energie	880 720	780 106
Frais bancaire	2 263 489	1 849 569
Entretien et réparation	1 076 753	1 352 687
Assurance	837 355	662 720
Gardiennage	699 248	658 561
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 473 850	4 013 552
Dotations aux provisions sur créances	1 825 598	1 133 275
Reprises de provisions sur créances	487 637	709 700
Reprises de provisions pour risques et charges	(7 906 338)	(516 246)
Abonnement	1 610 462	964 023
Fournitures de bureaux	194 217	191 436
Frais de formation	185 663	130 501
Vêtements de travail	189 881	175 537
Dons et subventions	68 820	130 700
Frais de télécommunications	392 042	270 810
Autres frais administratifs	72 694	83 175
Total	26 359 401	33 561 685

R.5. Autres produits

Les autres produits s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1 739 634 DT contre 1 489 206 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits non récurrents	222 317	321 192
Profits sur cessions d'immobilisations	848 800	237 069
Location	72 000	133 868
Ristournes TFP	62 791	230 644
Remboursements d'assurance	247 371	410 592
Autres services	286 355	155 840
Total	1 739 634	1 489 206

R.6. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 439 484 DT contre 928 915 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Pertes sur cessions d'immobilisations	327 539	313 941
Pénalités de retard	140 424	61 650
Autres pertes ¹	6 892 126	128 492
Pertes sur créances irrécouvrables	79 395	424 832
Total	7 439 484	928 915

¹ Essentiellement sur contrôle fiscal et indemnisation suite au litige avec TPA.

R.7. Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 5 368 241 DT contre 1 185 833 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Dividendes reçus	4 717 780	-
Gains sur instruments de couverture	-	485 835
Intérêts créditeurs	378 651	334 662
Intérêts sur prêts au personnel	172 972	176 450
Produits nets sur placements	98 838	188 886
Total	5 368 241	1 185 833

R.8. Charges financières

Les charges financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 088 927 DT contre 9 089 463 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur comptes courants	175 506	639 025
Intérêts sur escomptes d'effets	1 034 708	940 259
Intérêts sur emprunts	1 624 778	2 872 605
Moins-value sur les instruments financiers	-	4 577 902
Pertes sur instruments de couverture	179 970	-
Charge financière - IDR	73 965	59 672
Total	3 088 927	9 089 463

Tableau de passage de charges par nature

Les charges par nature se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Achats consommés	440 615 778	352 381 276
Salaires, traitements et avantages du personnel	23 807 507	24 768 653
Autres charges d'exploitation	11 366 859	9 856 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 294 084	14 288 737
Impôts, taxes et versements assimilés	2 042 021	1 726 611
Honoraires	1 664 066	972 395
Total	490 790 315	403 994 270

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE AU 31/12/2021 :

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Engagements en Devises par banque :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	23 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
Ennakl Automobiles	BIAT	9 000 000 EUR
Car Gros	AMEN BANK	100 000 EUR
Car Gros	ATTIJARI BANK	4 700 399 EUR
Total EUR		54 800 399 EUR

Engagements en Dinars par banque :

AMEN BANK :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	127 730
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	2 735 500
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	627 559
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	565 587
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	16 494
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE DROITS DE DOUANES	2 000 000
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	266 741
Total	Total	6 339 611

BIAT :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	488 614
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	1 218 199
Ennakl Automobiles	CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	348 000
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DE GARANTIE DE BONNE EXECUTION	2 000 000
Ennakl Automobiles	AUTRES	21 760
Total		4 076 573

ZITOUNA :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennakl Automobiles	CAUTIONS DEFINITIVES	62 408
Ennakl Automobiles	CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260
Car Gros	CAUTIONS DEFINITIVES	35 000
Total		126 668

UBCI :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Ennal Automobiles	CAUTIONS PROVISOIRES	3 900
Total		3 900

ATB :

Société	Nature	Montant au 31/12/2021
Car Gros	LETTRES DE CREDIT	300 000
Total		300 000

Nantissement

En garantie du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la banque Attijari, Ennakl Automobiles a consenti un nantissement sur 1 200 000 actions Amen Bank, il est à signaler que le résiduel des actions nanties en faveur de la banque doit toujours couvrir 125% du montant de l'encours de l'emprunt, soit 6 883 274 DT au 31 décembre 2021.

E – NOTE SUR LES LITIGES ET AFFAIRES EN COURS :

- En 2019, la société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société mère **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties.

En 2021, le tribunal arbitral chargé de statuer sur le litige a condamné la société mère **Ennakl Automobiles** à payer la somme de 107 337 DT (majorée des intérêts légaux) ; et les sociétés **Ennakl Automobiles** et **CAR Gros** solidairement à payer la somme de 1 744 162 DT (majorée des intérêts légaux).

- La société mère **Ennakl Automobiles** a reçu en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Suite aux différents échanges entre la société et l'administration fiscale, le 12 novembre 2021 un accord de conciliation partiel a été conclu avec l'administration fiscale conduisant au paiement d'un montant de 4 917 245 DT. Par prudence, le montant résiduel qui n'a pas fait l'objet de conciliation est totalement provisionné pour un montant de 491 096 DT.

F – NOTE SUR LA L'INCIDENCE DE LA GUERRE RUSSIE – UKRAINE :

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2022. Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice 2021 n'a été identifié.

Par ailleurs, le principal événement qui a eu lieu postérieurement à la date de clôture est l'invasion russe de l'Ukraine et l'imposition de sanctions internationales à l'encontre de la Russie. Ceci engendrera un impact économique généralisé, non seulement sur les entreprises en Russie et en Ukraine, mais également à l'échelle mondiale, où les entreprises se livrent à des activités économiques susceptibles d'être affectées par les récents développements.

La direction du groupe est en train de suivre de près ces développements et les impacts probables sur le secteur automobile en général et sur le groupe en particulier.

G – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES DU GROUPE :

Les opérations réalisées avec les parties liées du groupe Ennakl Automobiles durant l'exercice 2021 se présentent comme suit :

❖ **Société Ennakl Automobiles :**

• **Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :**

Au 31 décembre 2021, la société **Ennakl Automobiles** dispose d'un fonds géré de 6 000 000 DT déposé auprès de l'**Amen SICAR**, souscrit en 2016 et dont la date d'échéance est fixée à fin mars 2022.

En 2021, l'Amen SICAR a procédé au remboursement d'un montant de 5 000 000 DT à la société Ennakl Automobiles au titre du fonds géré souscrit en 2015, majoré des produits financiers correspondants s'élevant à 101 673 DT et de la plus-value correspondante s'élevant à 970 000 DT inscrite parmi les produits à recevoir au 31/12/2020.

Au 31 décembre 2021, la société Ennakl Automobiles a inscrit en charges à payer au profit de l'Amen SICAR un montant de 60 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1%.

- **Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :**

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2021 des frais d'assurance s'élevant à 2 271 281 DT hors taxes.

- **Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :**

La société **PGI Holding** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.

- **Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :**

Au cours de l'exercice 2020, la société **Ennakl Automobiles** a souscrit des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 27 968 347 DT aux conditions suivantes :

-Taux d'intérêt : TMM+1,5%

-Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2020, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élevait à 7 855 598 DT et a été remboursé intégralement au cours de l'exercice 2021.

- **Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank :**

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen Bank** pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès de **Attijari Bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2021 à hauteur de 5 128 453 DT.

Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 687 209 DT en 2021.

- **Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2021 :**

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de ventes de véhicules neufs et de prestations de services après-vente lors de l'année 2021 ce qui suit (En TTC)

- AMEN BANK: 817 522 DT
- CAFE BONDIN: 162 488 DT
- PARENIN: 5 574 DT
- CAFÉ BEN YEDDER: 557 373 DT
- POULINA GROUP HOLDING: 610 961 DT
- COMAR: 704 882 DT
- PGI HOLDING: 148 713 DT

- **Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société TLF :**

La société **TLF** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 45 156 995 DT TTC.

- **Opérations de ventes par leasing réalisées en 2021 financées par la société ATL :**

La société **ATL** a financé des opérations de vente réalisées par la société **Ennakl Automobiles** en 2021 pour un montant total de 35 640 912 DT TTC.

- **Frais de tenue de compte de valeurs mobilières :**

En 2021, la société **Amen Invest** à facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

- **Prêt à moyen terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 28 février 2020, la société **Ennakl Automobiles** à contracté un prêt à moyen terme auprès de l'**Amen Bank** pour un montant de 6 000 000 DT aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+2%
- Commission d'étude et montage 0,3%
- Durée : 7 ans, soit 84 mois

Ce prêt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2021 à hauteur de 687 398 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 448 058 DT en 2021.

- **Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :**

Le 15 mai 2020, **Ennakl Automobiles** a signé un contrat de prêt avec l'**Amen Bank** portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 130 200 000. Le 3 septembre 2021, la société a renouvelé son contrat de prêt portant la somme globale en principal à 201 755 000 détaillé comme suit :

- ✓ Escompte LC pour un montant de 13 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
 - ✓ Découvert en compte pour un montant de 7 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
 - ✓ Financement de droit de douanes pour un montant de 9 000 000 DT à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 000 000 DT)
 - ✓ Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 DT assortis d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 2 735 500 DT)
 - ✓ Cautions provisoires pour un montant de 100 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 127 730 DT)
 - ✓ Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
 - ✓ Cautions définitives pour un montant de 500 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 627 559 DT)
 - ✓ Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 582 081 DT)
 - ✓ Crédits documentaires pour un montant de 158 155 000 DT assorties d'une commission d'engagement de 0,09% par mois.
(L'encours, au 31 décembre 2021, s'élève à 23 000 000 EUR)
-

• **Obligations et engagements avec les dirigeants :**

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2021 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Abdelatif HAMAM	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Maher JAIET	M. Mohamed Habib LASRAM
	Président du Conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute ¹	200 000	502 732	283 732	336 132	344 232

¹ Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature (voitures de fonction et quotas d'essence)

• **Rémunérations servies aux administrateurs :**

Les membres du conseil d'administration de la société **Ennaki Automobiles** sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2021. Au titre de l'exercice 2021, la charge s'élève à 48 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

• **Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :**

En 2021, la société **Ennaki Automobiles** a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

❖ **Société Car Gros :**

- ✓ La société Car Gros a encouru auprès de « l'Assurances COMAR » au 31/12/2021 des frais d'assurance relatifs à :
 - Un contrat d'assurances multirisques pour un montant de 26 963 DT ;
 - Un contrat d'assurances flotte pour un montant de 15 674 DT ;
 - Un contrat d'assurances groupe pour un montant de 121 150 DT.

- ✓ La société Car Gros a contracté auprès de « l'Amen Bank » en 2020, un crédit d'exploitation à court terme aux modalités suivantes :
 - Date : 15/05/20
 - Principal : 3 500 000 dinars
 - Mode de paiement : Mensuel
 - Durée : 12 mois
 - Taux d'intérêt : TMM + 1,5 %.

Au cours de l'exercice 2021, la société Car gros SARL a remboursé un montant de **2 517 518 DT** en principal et a constaté des charges financières relatives à ce contrat de prêt de **40 726 DT**. Au 31 décembre 2021, ce crédit est totalement remboursé.

❖ **Société STLV :**

• **Tunisie Leasing et Factoring :**

La société « STLV » a conclu cinq contrats de leasing relatifs à l'acquisition de matériels de transport depuis sa création.

Les charges financières relatives à ces contrats ont totalisé un montant de 48 247 DT en 2021.

Le montant en principal non échus relatif aux contrats de leasing s'élève à 122 149 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 686 440 DT au 31 décembre 2020.

• **Amen Bank :**

La STLV a signée le 25/09/2019 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant en principal d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT) destiné à financer l'acquisition de soixante-deux véhicules et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Ce prêt a été consenti par l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Principal : 1 500 000 dinars
- Durée : 3 ans
- Taux d'intérêt : TMM + 2,75 %

Le 11/02/2020, un montant de 215 800 DT a été débloqué à la société STLV S.A. Au 31/12/2021, la société STLV a remboursé un montant de 70 867 DT en principal au titre de ce crédit. Les charges financières correspondantes supportées en 2021 ont totalisé 11 991 DT. Le montant en principal non échus relatif à ce prêt s'élève à **92 810 DT** au 31 décembre 2021.

En 2021, la société STLV a réalisé un placement en certificat de dépôts pour un montant de 500 000 DT et une durée de 30 jours auprès de l'Amen Bank totalement échu et remboursé avant le 31/12/2021 et ayant générés des produits d'intérêts pour un montant de 2 999 DT.

• **Assurances COMAR :**

Au 31/12/2021, la société STLV a encouru auprès de la compagnie Assurances COMAR des frais d'assurance relatifs à :

- Un contrat d'assurance groupe pour un montant de 39 011 DT ;
- Un contrat d'Assurance flotte pour un montant de 429 688 DT ;
- Un contrat d'assurance multirisque professionnel pour un montant de 3 536 DT.

• **Rémunérations servies aux dirigeants :**

Au 31/12/2021, la rémunération servie aux dirigeants se détaille comme suit :

Nature de la rémunération brute	AHMED AZIZ HAJ ROMDHANE	
	Directeur Général Adjoint	
	Charges Au 31/12/2021	Passif Au 31/12/2021
Salaire brut ¹	188 464	-

¹ Voiture de fonction et quotas carburant compris.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires du groupe
ENNAKL AUTOMOBILES
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ENNAKL AUTOMOBILES et de ses filiales (le « groupe ») qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021, l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir, au 31 décembre 2021, un total du bilan consolidé de **345 355 683 DT** et des capitaux propres consolidés – part du groupe de **179 686 332 DT** y compris le résultat consolidé – part du groupe s'élevant à **31 834 107 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe ENNAKL AUTOMOBILES au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas

une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

▪ ***Les Revenus :***

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires, figure à l'état consolidé du résultat net au 31 décembre 2021, pour un montant de **538 114 892 DT** et représente le poste le plus important de l'état consolidé du résultat net.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **457 330 663 DT**.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité au référentiel IFRS des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

▪ ***Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des Autres Eléments du Résultat Global (« AERG ») :***

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG s'élèvent à **63 095 836 DT** dont **7 395 053 DT** correspondent à des titres non cotés.

Ils sont évalués, lors de la comptabilisation initiale, à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Les variations ultérieures de la juste valeur sont présentées dans les autres éléments du résultat global suivant le choix fait par l'entité lors de la comptabilisation initiale conformément à la norme IFRS 9.

L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les actifs concernés, ainsi que pour la détermination de la juste valeur.

Compte tenu du caractère significatif des actifs financiers au regard de la situation financière consolidée du groupe et du jugement nécessaire à l'estimation de leur juste valeur, nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement en ce qui suit :

- Sur la base de la situation financière des sociétés concernées et des choix des méthodes d'évaluation utilisées par la société compte tenu de la nature des actifs concernés et la disponibilité des informations financières servant à l'estimation de la juste valeur dont notamment les dernières transactions observées, nous avons vérifié le caractère raisonnable de leur évaluation dans les états financiers.
- Nous avons vérifié que les écritures comptables et les informations à fournir relatives aux variations de la juste valeur qui en découle ont été correctement prises en compte au niveau des états financiers.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société mère ENNAKL AUTOMOBILES S.A. est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers consolidés conformes au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration de la société mère a l'intention de liquider le Groupe ENNAKL AUTOMOBILES ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration de la société mère du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

-
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
 - Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance du Groupe une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
 - Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance du Groupe, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 avril 2022

Les co-commissaires aux comptes

Expert-Partner

Les commissaires aux comptes associés

M.T.B.F.

Mohamed Lassaad BORJI

Partner

Salah MEZIOU

Managing Partner
